
H-France Review Vol. 20 (September 2020), No. 168

Pernille Røge, *Economistes and the Reinvention of Empire: France in the Americas and Africa, c. 1750-1802*. Cambridge and New York: Cambridge University Press, 2019. xv + 296 pp. \$99.99 U.S. (hb). ISBN 9781108483131; \$32.99 U.S. (pb). ISBN 9781108716413; \$26.00 U.S. (eb). ISBN 9781108753906.

Compte-rendu par Loïc Charles, Université de Paris 8 et Institut National d'Études Démographiques.

Ce livre est une version largement retravaillée d'une thèse que l'auteure a conduite à l'Université de Cambridge. Son objet principal est l'étude des débats qui se sont tenus tant à l'intérieur de l'administration de la marine et des colonies que dans les écrits imprimés qui circulaient dans la sphère publique à la fin de l'Ancien Régime et pendant la Révolution française. L'ouvrage démarre au début des années 1750 à l'aube de la Guerre de Sept Ans qui fut un désastre pour la marine française et força Louis XV à sacrifier tous ses territoires de l'Amérique du Nord, à l'exception de Saint-Pierre et Miquelon et des droits de pêche au large de Terre-Neuve. Il se clôt au tout début du dix-neuvième siècle, au moment où Napoléon choisit de réinstaurer l'esclavage dans les colonies françaises, en particulier, dans les possessions françaises de l'Amérique, provoquant la sécession de Saint-Domingue qui déclare son indépendance en 1804 sous le nom de Haïti. La perte définitive de Saint-Domingue entraînait également la disparition du premier empire colonial basé sur la production massive de matières premières (sucre, café, cacao, indigo) par des travailleurs esclaves. Selon P. Røge, entre ces deux bornes chronologiques, la pensée coloniale française a connu une profonde transformation dont la réalisation progressive aboutira, après la fin de la Seconde Guerre Mondiale, à la création des Départements d'Outre-Mer, sanctionnant la disparition du statut d'exception qui administrait les colonies françaises depuis leur inclusion à l'Empire français au dix-septième et au début du dix-huitième siècles.

Dans l'introduction, l'auteure identifie quatre perspectives qui organisent, selon des modalités diverses, son propos dans les cinq chapitres de son ouvrage. La première est sa conviction que la réflexion des auteurs économiques du mouvement physiocratique sur les colonies a joué un rôle important dans la transformation de la politique coloniale française. Plus précisément, P. Røge cherche à tracer la manière dont la doctrine coloniale et le vocabulaire physiocratique ont été intégrés dans les discussions entre le gouvernement royal et les acteurs institutionnels des colonies. La seconde consiste à privilégier un regard particulier, celui des débats internes aux colonies atlantiques, dans les Antilles et en Afrique de l'Ouest pour offrir un regard synthétique sur la politique coloniale à la fin de l'Ancien Régime. Elle montre ainsi le caractère illusoire de la contradiction entre le repli territorial qui suit la Guerre de Sept Ans, et le développement d'une politique d'exploration scientifique structurée autour de nombreuses expérimentations

botaniques, notamment dans l'Océan Indien (Poivre) et en Guyane. La troisième perspective de l'ouvrage est la remise en cause de l'idée selon laquelle il y aurait une rupture causée par la Révolution française entre, d'une part, un premier empire centré sur l'esclavage et l'espace Atlantique et, d'autre part, un second empire centré sur l'Afrique, concomitant à la suppression définitive de l'esclavage en 1848. Enfin, P. Røge revendique une position épistémologique qui articule la réflexion théorique des auteurs économiques, en particulier des physiocrates, avec les pratiques des acteurs—ministère de la Marine, personnel colonial, négociants et acteurs économiques locaux—tout en prêtant une attention particulière au contexte géographique dans lequel ces différents discours sont énoncés et reçus. Ces quatre perspectives sont déployées dans cinq chapitres qui suivent un ordre chronologique assez souple.

Le premier chapitre analyse les difficultés de l'empire colonial français au regard de la correspondance du Chevalier de Mirabeau, gouverneur de la Guadeloupe de 1753 à 1755, et de son frère le marquis de Mirabeau, futur physiocrate et père du célèbre tribun révolutionnaire. Cette correspondance intervient à une période charnière pour les deux frères : issus d'une famille d'aristocrates fortunés, ils cultivent tous deux des ambitions au sein du gouvernement royal et sont au tournant d'une carrière qui amènera l'aîné à devenir l'auteur de deux des plus grands succès littéraires de l'économie politique du dix-huitième siècle, l'*Ami des hommes* et la *Théorie de l'impôt*, et l'autre à choisir une activité rémunératrice, mais effacée au plan politique, au sein de l'Ordre de Malte. Ce contexte très particulier et le caractère privé de cette correspondance en font un document d'un immense intérêt pour qui veut étudier la politique coloniale française et l'importance grandissante de la science du commerce dans l'imaginaire des élites administratives éclairées de cette période.^[1] Aussi, P. Røge utilise cette correspondance comme un fil rouge pour évoquer les forces et les tensions qui caractérisent l'empire colonial français au moment de la Guerre de Sept Ans.

Le second chapitre étudie la pensée des auteurs physiocrates sur l'empire Atlantique français et le système esclavagiste sur lequel il repose en prêtant un intérêt particulier, et c'est un point original, à la place de l'Afrique occidentale dans cette réflexion. Par ailleurs, l'auteure argumente que le marquis de Mirabeau est au même titre, voire plus que François Quesnay, le fondateur du mouvement physiocratique, l'auteur principal pour comprendre la conception des physiocrates sur ces thèmes. P. Røge signale notamment l'évolution de la réflexion de Mirabeau sur les colonies, l'exclusif et l'esclavage entre l'*Ami des hommes* publié en 1757, avant son ralliement à la physiocratie, et la *Philosophie rurale* qui paraît six ans plus tard et co-écrit par François Quesnay. La pensée des auteurs physiocratiques sur les colonies se démarque radicalement de la politique coloniale française sur plusieurs points essentiels : ils se prononcent pour la suppression intégrale du monopole commercial des négociants français (l'Exclusif), de l'esclavage, la mise en valeur des terres africaines avec l'émergence d'une classe de propriétaires-fermiers autochtones et libres et, enfin, la suppression du statut particulier des colonies qui doivent devenir des provinces à l'image des territoires métropolitains.

Le troisième chapitre quitte le domaine du discours savant pour s'intéresser aux débats qui ont cours dans les institutions politiques des colonies antillaises. Ces institutions dont le nom évolua—« chambre mi-partie d'agriculture et de commerce », « chambre d'agriculture » puis « assemblée coloniales »—ont pour dénominateur commun d'avoir été constamment dominées par les intérêts des planteurs et d'avoir adopté une posture critique de la politique coloniale du gouvernement royal, favorable aux intérêts des négociants métropolitains. P. Røge met au jour les diverses influences, notamment celles du discours physiocrate, qui s'expriment dans les débats internes et

les interactions des institutions politiques locales avec le gouvernement royal. Comme les physiocrates, ils mettent l'accent sur la primauté de l'activité agricole dans la création des richesses et souhaitent la suppression du monopole accordé aux négociants français par l'Exclusif, mais, à l'inverse des économistes, ils souhaitent conserver le statut particulier des colonies et obtenir une réforme de la fiscalité qui tendrait à augmenter les contributions indirectes payées par le commerce et à alléger les contributions directes sur les propriétés foncières et leurs productions.

Le chapitre suivant étudie la place de l'Afrique occidentale dans l'Empire français et les nombreuses tentatives de développement économique de cet espace après le Traité de Paris. Dans ce contexte, la plupart restèrent à l'état de projet, mais quelques-unes connurent un début de mise en œuvre même si aucune d'entre eux n'aboutit vraiment. Ainsi, la part de l'Afrique occidentale est restée jusqu'à la fin du dix-huitième siècle très marginale sur le plan économique—à l'exception bien entendu de la Traite esclavagiste—et que l'administration coloniale française n'a pu mettre en culture les terres africaines au-delà de quelques tentatives à très petite échelle et rapidement avortées que P. Røge a réussi à retrouver dans les archives avec une grande expertise. Toutefois, elle montre que l'espace africain prend une part grandissante dans l'imaginaire colonial français. Cette part se mesure notamment à la création d'une Société d'Afrique [sic] en 1772, compagnie privilégiée, et qui survivra sous des appellations diverses jusqu'à la Révolution française. Cette dernière, qui était à l'origine une compagnie classique fondée sur le désir d'exploiter économiquement des privilèges commerciaux à travers les comptoirs africains, devient également au milieu des années 1780 un laboratoire expérimental d'une politique de développement de l'agriculture locale, produisant notamment quelques milliers de livres de coton exportées vers la métropole.

Dans le cinquième et dernier chapitre, P. Røge souligne la continuité entre l'argumentation de la Société des Amis des Noirs, qui joua un rôle majeur dans la construction d'une idéologie anti-esclavagiste au début de la Révolution française, et les écrits des physiocrates. Cette filiation est particulièrement évidente dans l'influent discours que le Comte de Mirabeau prononça à l'adresse du Club Jacobin le 26 février 1790. Quoique les « Amis des Noirs » périclita rapidement, les discussions initiées sous l'Ancien Régime sur les colonies, l'esclavage et la mise en valeur de l'espace africain, restèrent vivantes jusqu'à la fin du Directoire, notamment dans la *Décade philosophique* sous les plumes de Du Pont de Nemours, le physiocrate, l'abbé Grégoire, Talleyrand et d'autres. Ce n'est qu'avec l'arrivée au pouvoir de Napoléon et l'échec de la colonisation de l'Égypte que la politique coloniale française se désintéressa provisoirement de l'Afrique et réinstaura le système esclavagiste dans les colonies américaines que la France conservait.

Enfin, dans le chapitre de conclusion, l'auteure suggère que les dix-neuvième et vingtième siècles—de l'abolition de l'esclavage de 1848, les débats sur la mission civilisatrice de la France à la fin du siècle ou encore la départementalisation de 1946—furent tributaires des débats et réformes initiés à la fin de l'Ancien Régime et sous la Révolution.

Il est évident que P. Røge a écrit un ouvrage ambitieux qui, selon nous, mérite une lecture approfondie. En particulier, le choix d'inclure l'Afrique dans son enquête sur la politique coloniale française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution ouvre des perspectives nouvelles et intéressantes. En changeant quelque peu la focale sur le plan géographique, l'ouvrage vient renforcer le choix méthodologique de minimiser la rupture révolutionnaire qui, dans le cas de l'Afrique, a peu de sens. Ce dernier point nous semble d'ailleurs être une des grandes forces de

cet ouvrage qui cherche à s'affranchir du cadre chronologique trop strict imposé par la périodisation des études françaises--Ancien Régime-Révolution Française-période contemporaine--qui a tendance à les « normaliser » au détriment d'approches plus originales, notamment micro-historiques ou qui cherchent à s'inscrire dans une longue période, comme l'ouvrage *Economistes and the Reinvention of Empire*. [2]

On peut toutefois regretter que P. Røge n'ait pas été plus loin dans ses options méthodologiques. Pourquoi, d'une part, rester sur une perspective Atlantique, même élargie à l'Afrique de l'ouest ? Pourquoi s'arrêter en 1802 avec la réinstauration de l'esclavage ? Il y a là une certaine timidité qui, malgré les remarques pertinentes et intéressantes de la conclusion, nous laissent sur notre faim. En effet, il aurait fallu aller bien au-delà du début du dix-neuvième siècle pour étudier la transformation du fait colonial en France sur le long terme. De même, l'espace de l'Océan Indien est traité de manière trop rapide. Très peu de liens sont faits, par exemple, entre l'expérience catastrophique de Guyane--qui est d'ailleurs quasiment absente de *Economistes and the Reinvention of Empire*--et les intendants de Le Mercier de la Rivière en Martinique et celles de Poivre dans l'Océan Indien. [3] La présence de personnels communs à ces trois contextes dominés par des personnalités proches des physiocrates, l'existence de transferts de savoirs internes aux colonies, la richesse des archives coloniales d'Ancien Régime de l'Océan Indien (y compris celles de la Compagnie des Indes), les transferts importants de population suite à la suppression de l'esclavage entre les espaces Indiens et africains, ou encore la saga du vin Algérien à la fin du dix-neuvième siècle, invitaient pourtant à « globaliser » de manière plus déterminée encore l'analyse, afin de réellement tester l'hypothèse de la continuité entre les deux époques de l'empire colonial français. [4] En choisissant d'arrêter son propos à l'an 1802, P. Røge se prive effectivement de cette possibilité et doit se contenter d'affirmer : « there is no single narrative arc of French imperial design, but rather multiple strands following distinct rhythms of change » (p. 4). Bref, *Economistes and the Reinvention of Empire* nuance, sans finalement remettre en cause, l'existence d'une rupture dans la politique coloniale française correspondant avec la Révolution française.

L'autre aspect sur lequel nous avons des réserves concerne l'articulation entre les discours savant et les pratiques des acteurs et leurs discours. Quoique nous soyons sensibles et favorables à ce choix épistémologique qui connaît un succès grandissant chez les historiens de la France d'Ancien Régime, la manière dont il est déployé ici nous interroge malgré tout. [5] La mise en contexte est souvent trop légère, ce qui aboutit souvent à des interprétations assez littérales, qui auraient pu et dû être nuancées. Par exemple, l'auteur laisse entendre que la réflexion de Mirabeau sur les colonies, antérieure à sa rencontre avec François Quesnay, a été largement intégrée à la *Philosophie rurale* et, de ce fait, dans la pensée physiocratique sur les colonies sans réellement utiliser les matériaux à sa disposition pour la mesurer réellement. Certes, un des manuscrits de ce dernier ouvrage est cité, mais de manière assez marginale finalement, alors que certains matériaux déjà publiés auraient permis une appréciation plus fine. [6]

On peut regretter également que trop peu de place ait été faite aux auteurs du cercle de Vincent de Gournay qui développèrent, dans les années 1750 et après, une réflexion sur le rôle des colonies qui ne peut être appréhendée seulement à travers les articles que Véron de Forbonnais écrivit pour l'*Encyclopédie* (p. 71). D'un côté, ce dernier a continué à jouer un rôle important dans les débats sur les colonies dans les années 1760, notamment via la *Gazette* et le *Journal d'agriculture, du commerce et des finances*, et il servit plus tard, au milieu des années 1780, de plume pour critiquer la réforme dite de l'Exclusif mitigé pour le compte des intérêts des négociants métropolitains. De l'autre, la pensée d'autres auteurs et, tout particulièrement celle de Pierre-

André O'Héguerty ancien planteur à l'île Bourbon (La Réunion) et auteurs de deux ouvrages dans les années 1750, ou encore Georges Marie Butel du Mont auraient mérité d'être discutés. De ce fait, l'auteur a parfois tendance à attribuer une influence de la pensée physiocratique qui n'est pas toujours évidente. De manière plus générale, l'ouvrage souffre d'être un peu trop descriptif, ce qui limite quelque peu la portée de ses conclusions et il aurait été utile de proposer, à la manière dont K. M. Baker l'a fait pour le langage politique, une sorte de « grammaire conceptuelle » des différents programmes politiques à propos des colonies en contrastant la pensée plus traditionnelle d'auteurs tels que Saintard, de celles du cercle de Gournay et, enfin, de celle des auteurs physiocratiques.[7] Toutefois, ces remarques ne doivent pas masquer tout l'intérêt de l'ouvrage de P. Røge qui nous fournit une utile synthèse sur la transformation de l'empire colonial français à la fin de l'Ancien Régime et tout particulièrement sur le rôle joué par l'économie politique dans ce processus.

NOTES

[1] Voir Loïc Charles et Paul Cheney, « The Colonial Machine Dismantled: Knowledge and Empire in the French Atlantic », *Past and Present* 219 (2013): pp. 127-163.

[2] Pour une tentative remarquable de renouvellement de l'histoire sociale par la micro-histoire, voir Paul Cheney, *Cul de Sac: Patrimony, Capitalism, and Slavery in French Saint-Domingue* (Chicago: University of Chicago Press, 2017).

[3] Il faut d'ailleurs regretter la trop faible attention portée à Saint-Domingue et ses institutions représentatives. Le poids économique et démographique de cette dernière dans le premier empire colonial français en fait à notre avis un point de passage obligé pour analyser l'évolution de ce dernier.

[4] Sur les transferts de savoir à l'intérieur de l'Empire colonial français, voir notamment François Regourd, « Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime : le cas de la Guyane et des Antilles françaises », (thèse de doctorat, Université de Bordeaux III, 2000) ; François Regourd, « Kourou 1763. Succès d'une enquête, échec d'un projet colonial » dans Charlotte de Castelnaul-Estoile et François Regourd dir., *Connaissances et pouvoirs. Les Espaces impériaux (XVIe-XVIIIe siècles): France, Espagne, Portugal* (Pessac: Presses universitaires de Bordeaux, 2005), pp. 233-252.

[5] Les ouvrages récents les plus notables écrits dans cette perspective sur le dix-huitième siècle français : Michael Kwass, *Privilege and the Politics of Taxation in Eighteenth-Century France: Liberté, Égalité, Fiscalité* (Cambridge: Cambridge University Press, 2000) ; John Shovlin, *The Political Economy of Virtue: Luxury, Patriotism, and the Origins of French Revolution* (Ithaca, NY: Cornell University Press, 2006) ; Paul Cheney, *Revolutionary Commerce: Globalization and the French Monarchy* (Cambridge, Mass.: Harvard University Press, 2010) ; Loïc Charles, Frédéric Lefebvre, et Christine Théré dir., *Le cercle de Vincent de Gournay: Savoirs économiques et pratiques administratives au milieu du XVIIIe siècle* (Paris: Ined, 2011) ; Steven L. Kaplan, *Raisonner sur les blés : Essais sur les Lumières économiques* (Paris: Fayard, 2017) ; Arnaud Orain, *La politique du merveilleux : Une autre histoire du système de Law (1695-1795)* (Paris: Fayard, 2018).

[6] François Quesnay, « Commerce des colonies », dans François Quesnay, *Œuvres économiques complètes de et autres textes*, dir. Christine Théré, Loïc Charles, et Jean-Claude Perrot (Paris: Ined, 2005), pp. 801-804.

[7] Keith Michael Baker, *Inventing the French Revolution: Essays on French Political Culture in the Eighteenth Century* (Cambridge: Cambridge University Press, 1990). Les écrits de Saintard sur les colonies sont importants. Cf. une bibliographie de ses travaux, disponible sur le site de la Bibliothèque Nationale de France: https://data.bnf.fr/fr/15576608/pierre-louis_de_saintard/ (consulté le 2 août 2020). Saintard et sa pensée ne sont pas du tout évoqués dans *Economistes and the Reinvention of Empire*.

Loïc Charles

Université de Paris 8 et Institut National d'Études Démographiques
charles@ined.fr

Copyright © 2020 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of *H-France Review* nor republication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on *H-France Review* are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172